Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 029-242900793-20251217-CC_153_2025-DE

Communauté Lesneven Côte des Légendes
Kumuniezh Lesneven Aod ar Mojennoù

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DELIBERATION N° CC/153/2025
Séance du 17/12/2025

Membres en exercice : 40
- **Présents : 29**
- **Votants : 35**
- **Quorum atteint**

Date d'affichage de la convocation : 11/12/2025

Le 17 décembre 2025 à 18 h 00, le conseil communautaire – dûment convoqué le 11 décembre 2025 – s'est réuni en session ordinaire à la salle du conseil de l'hôtel communautaire de Lesneven, sous la présidence de Claudie BALCON, Présidente.

Commune	NOM	Prénom	PRESENT	ABSENT	Le cas échéant, pouvoir donné à (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT) :
GOULVEN	ILIOU	Yves		X	Louis BEAUGENDRE
GUISSENY	CABON	Herveline	X		
GUISSENY	CONQ	Mickaël	X		
GUISSENY	RAPIN	Raphaël	X		
KERLOUAN	COLLIOU	Christian	X		
KERLOUAN	GAC	Marie-Jo		X	
KERLOUAN	GUÉZÉNOC	Georges	X		
KERNILIS	IMBERDIS	François-Xavier	X		
KERNILIS	ROUDAUT	Sandra	X		
KERNOUËS	BÈLE	Christophe	X		
LANARVILY	FRANQUES	Xavier		X	Sandra ROUDAUT
LE FOLGOËT	CASTEL	Odette	X		
LE FOLGOËT	KERBOUL	Pascal	X		
LE FOLGOËT	LE GALL	Michel	X		
LE FOLGOËT	LE ROUX	Emmanuelle	X		
LESNEVEN	BALCON	Claudie	X		
LESNEVEN	BERTHOU	Christine	X		
LESNEVEN	BOUCHARE	Julien	X		
LESNEVEN	CHAPALAIN	Claire		X	
LESNEVEN	CORNIC	Pascal	X		
LESNEVEN	KERMARREC	Nicolas		X	
LESNEVEN	LOAËC	Guy	X		
LESNEVEN	MARTIN	Aurélie		X	Pascal CORNIC
LESNEVEN	LE BIHAN	Sophie	X		
LESNEVEN	QUINQUIS	Yves		X	Claudie BALCON
PLOUDANIEL	BOUCKAERT	Isabelle		X	Philippe SERVEL
PLOUDANIEL	GUIZIOU	Pierre	X		
PLOUDANIEL	MAYOL	Sandrine		X	
PLOUDANIEL	SERVEL	Philippe	X		
PLOUDANIEL	TANNÉ	Michel	X		
PLOUIDER	LAGADEC	Marylène	X		
PLOUIDER	MAZÉ	David	X		
PLOUIDER	PAUGAM	René	X		
PLOUNEOUR-BRIGNOGAN-PLAGES	ABGRALL	Sandrine	X		
PLOUNEOUR-BRIGNOGAN-PLAGES	GOULAOUIC	Pascal	X		
PLOUNEOUR-BRIGNOGAN-PLAGES	ABAUTRET	Pierre		X	Pascal GOULAOUIC
SAINT-FREGANT	GALLIOU	Cécile		X	
SAINT-MEEN	BEAUGENDRE	Louis	X		
SAINT-MEEN	MADEC	Jean-Pierre	X		
TREGARANTEC	TOUDIC	Yann	X		

Secrétaire de séance : Guy LOAEC

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 029-242900793-20251217-CC_153_2025-DE

COHÉSION SOCIALE : RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION AVEC LA MAISON DE L'EMPLOI ET DÉFI EMPLOI

La convention pluriannuelle de financement de l'association de la Maison de l'emploi arrivant à son terme, il est proposé de la renouveler.
L'association exerce sa mission de développement économique et d'accompagnement vers l'emploi des personnes en situation de recherche d'emploi ou d'insertion professionnelle, au moyen d'une structure rassemblant de façon pertinente les acteurs locaux de la formation et de l'emploi.
Ainsi, la CLCL s'engage, sous réserve de l'inscription des crédits chaque année à son budget, à soutenir financièrement la réalisation de la mission, y compris les moyens de fonctionnement qu'elle requiert.

L'action développée de la CLCL dans le domaine de l'emploi s'inscrit dans une politique territoriale de l'emploi.

Le montant prévisionnel total de la subvention 2026 s'élève à la somme de 151 000€ se décomposant comme suit :

- 140 000€ destinés à financer les actions de la Maison de l'emploi.
- 11 000€ destinés à financer les actions de DEFI Emploi Pays de Brest via le poste de référent de parcours dédié au territoire de la CLCL.

Sur proposition de la commission cohésion sociale réunie le 25 septembre dernier,

Il est proposé au conseil communautaire d'autoriser la Présidente, ou son représentant, à signer la convention 2026-2028 entre la CLCL et la Maison de l'emploi et à inscrire les crédits budgétaires annuels correspondants.

<u>Décision</u> : approbation à l'unanimité
Déport de Sandrine MAYOL – Procuration non comptabilisée dans les votes
Claire CHAPALAIN, Cécile GALLIOU et Marie-Jo GAC se retirent de la salle et ne prennent pas part au vote.

Pour extrait conforme,

La Présidente
Claudie BALCON

Claudie BALCON
Signature numérique de Claudie BALCON
Date : 2025.12.19 13:59:05 +01'00'